

Annexe 8 : Bordereau de dépôt de documents valant accusé de réception

REÇU le 30 MAI 2023



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE
EXEMPLAIRE

**BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS
VALANT ACCUSE DE RECEPTION ***

COLLECTIVITÉ * Département de la Seine-Maritime Arrondissement de Rouen Canton de Barentin MAIRIE DE JUMIEGES 76480	DATE D'ENVOI : Le 16 mai 2023
--	---

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO ... + N° + Date)	Observations éventuelles de pré- contrôle de légalité
Approbation du PV du 04.04.23	DEL 2023-05-16 / 01	
Mise à jour du tableau des emplois suite à avancement de grade	DEL 2023-05-16 / 02	
Décision modificative n°1 Transfert de crédits	DEL 2023-05-16 / 03	
Demandes de subvention - Ajout	DEL 2023-05-16 / 04	
Devis tables école élémentaire	DEL 2023-05-16 / 05	
Devis clôture	DEL 2023-05-16 / 06	



** seuls les documents répondant à l'obligation de transmission doivent être communiqués à la préfecture*



Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 MAI 2023
Convocation en date du 10 mai 2023

DEL 2023-05-16 / 01

APPROBATION DU PV EN DATE DU 04 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le seize mai, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : M. DELALANDRE, Mme LAGUERRE, M. VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, MM. BOQUET, DELACOUR, Mmes MARTIN, DESHAYES, M. LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : MM. DUPONT, LEMOINE, PENNA, pouvoir à Mme BOS.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. LECERF a été élu secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du 4 avril 2023.

Le Maire



Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 MAI 2023
Convocation en date du 10 mai 2023

DEL 2023-05-16 / 02

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS SUITE À AVANCEMENT DE GRADE

L'an deux mil vingt-trois, le seize mai, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : M. DELALANDRE, Mme LAGUERRE, M. VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, MM. BOQUET, DELACOUR, Mmes MARTIN, DESHAYES, M. LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : MM. DUPONT, LEMOINE, PENNA, pouvoir à Mme BOS.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. LECERF a été élu secrétaire de séance.

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination de l'agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2023.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Vu le tableau des emplois,

AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES au 1^{er} mai 2023			
CADRE ou EMPLOI par service	CATÉGORIE	EFFECTIF	DURÉE HEBDOMADAIRE
Filière administrative		3	
Adjoint administratif	C	1	35 heures
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	1	35 heures
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	1	35 heures
Filière animation		2	

Adjoint d'animation	C	2	35 heures
Filière Médico-sociale		2	
Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	C	1	29 heures
Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	C	1	35 heures
Filière Techniques (Ateliers)		5	
Adjoint technique	C	1	35 heures
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	1	20 heures
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1	35 heures
Agent de maîtrise	C	1	35 heures
Agent de maîtrise principal	C	1	35 heures
Filière Techniques (Cantine / Écoles)		4	
Adjoint technique	C	1	29,5 heures
Adjoint technique	C	2	35 heures
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1	35 heures
Filière culturelle		1	
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	C	1	35 heures

Le Maire propose à l'assemblée :

- la suppression d'un emploi d'adjoint administratif, à temps complet.
- la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à temps complet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 17 mai 2023.

Filière administrative		3	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	1	35 heures
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	1	35 heures
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	1	35 heures


 Le Maire
Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 MAI 2023
Convocation en date du 10 mai 2023

DEL 2023-05-16 / 03

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – TRANSFERT DE CRÉDITS

L'an deux mil vingt-trois, le seize mai, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : M. DELALANDRE, Mme LAGUERRE, M. VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, MM. BOQUET, DELACOUR, Mmes MARTIN, DESHAYES, M. LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : MM. DUPONT, LEMOINE, PENNA, pouvoir à Mme BOS.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. LECERF a été élu secrétaire de séance.

Afin que la Mairie puisse procéder au paiement de la facture du « réseau Cuma, haies'énergie et territoires » relative à l'achat de parts sociales, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le transfert de crédits dont le détail figure dans le tableau ci-après.

Cet achat de parts sociales permet à la Commune de bénéficier de tarifs préférentiels sur la location d'une déchiqueteuse broyeuse à bois pour faire des copeaux.

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits ouverts après DM
21 - Immobilisations corporelles	2111	Immobilisations terrains nus	50 000 €	- 400 €	49 600 €
26 - Participations et créances	261	Titres de participation	0 €	+ 400 €	400 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la proposition, à savoir, en section d'investissement, de retirer 400 € du chapitre 21, compte 2111 et d'ajouter 400 € au chapitre 26, compte 261. Il autorise également le Maire à signer les documents correspondants.

Le Maire

Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 MAI 2023
Convocation en date du 10 mai 2023

DEL 2023-05-16 / 04

DEMANDES DE SUBVENTION - AJOUT

L'an deux mil vingt-trois, le seize mai, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : M. DELALANDRE, Mme LAGUERRE, M. VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, MM. BOQUET, DELACOUR, Mmes MARTIN, DESHAYES, M. LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : MM. DUPONT, LEMOINE, PENNA, pouvoir à Mme BOS.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. LECERF a été élu secrétaire de séance.

Lors du dernier Conseil Municipal ont été votées les subventions communales versées aux associations et organismes. L'association « Club Aéromodélisme Jumiégeois » avait bien envoyé son dossier, mais le mail a été retrouvé dans les spams. Il convient donc d'étudier sa demande au même titre que les autres associations.

L'association demande à la Commune une subvention d'un montant de 150 € et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de verser la somme de 150 € à l'association « Club Aéromodélisme Jumiégeois ».

Les crédits correspondants seront imputés à l'article 6574 du BP 2023.

Le Maire



Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 MAI 2023
Convocation en date du 10 mai 2023

DEL 2023-05-16 / 05

DEVIS TABLES ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le seize mai, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : M. DELALANDRE, Mme LAGUERRE, M. VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, MM. BOQUET, DELACOUR, Mmes MARTIN, DESHAYES, M. LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : MM. DUPONT, LEMOINE, PENNA, pouvoir à Mme BOS.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. LECERF a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler le stock de chaises et de tables à l'école élémentaire. Des devis ont donc été demandés pour racheter 40 chaises et 5 tables.

Après avoir étudié les différents devis et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis de la société Manutan Collectivités, pour un montant de 2 320.05 € HT, soit 2 784.06 € TTC.

Cette dépense sera imputée à l'article 2188 du BP 2023.

Le Maire



Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 MAI 2023
Convocation en date du 10 mai 2023

DEL 2023-05-16 / 06

DEVIS CLÔTURE

L'an deux mil vingt-trois, le seize mai, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : M. DELALANDRE, Mme LAGUERRE, M. VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, MM. BOQUET, DELACOUR, Mmes MARTIN, DESHAYES, M. LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : MM. DUPONT, LEMOINE, PENNA, pouvoir à Mme BOS.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. LECERF a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à la pose d'une clôture et d'un portillon, entre l'école élémentaire et l'accès aux logements, au niveau de la Rue Mainberthe. Une clôture provisoire était en place, et il est nécessaire d'y ajouter un portillon.

Après avoir étudié les différents devis et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis de la société Clôtures Tropard, pour un montant de 1 772 € HT, soit 2 126.40 € TTC.

Cette dépense sera imputée à l'article 2313 du BP 2023.

Le Maire


Julien DELALANDRE